

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED.

Office: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Printed at the Post Office at New Orleans, Second Class Matter.

RECEVOIR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR LA 2e PAGE.

TEMPERATURE

Du 28 novembre 1905.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for Du matin, Midi, P. M., and C. P. M.

Scumission du Sultan.

Ainsi qu'on s'y attendait le Sultan de Turquie, des qu'il a constaté que les puissances étaient décidées à aller jusqu'au bout dans leur démonstration navale, a cédé: il consent un contrôle que ces puissances veulent exercer sur les finances de la Macédoine.

Abdul-Hamid a mis ainsi fin à une crise qui, en se prolongeant, aurait pu prendre des proportions dangereuses, mais avec cette habileté suprême qu'il a montrée depuis son accession au trône il lui a fait tourner à son profit tout en ayant l'air de s'incliner devant les puissances.

Le sultan de Turquie savait évidemment qu'en fin de compte, et quoiqu'il arrivât, il serait forcé de céder à la volonté des puissances, et un autre, moins avisé que lui, eût peut-être donné satisfaction aux chancelleries avant le rassemblement des navires de guerre dans la rade du Pirée, et très probablement avant le départ de ces navires pour l'Archipel et le saisi du port principal de l'île de Mytilène. Mais Abdul-Hamid, dont l'esprit politique est indéniable, qui connaît à fond l'âme de ses sujets et qui se prépare indubitablement à la crise suprême dans laquelle il sera tenté de le jeter définitivement hors de l'Europe, a voulu laisser les puissances exécuter leur menace et faire une descente en territoire turc, afin de bien établir qu'il ne cédait qu'à la force.

Il savait que ses sujets seraient mortifiés de cette intervention des puissances et qu'ils en éprouveraient un grand ressentiment. Et pour accentuer davantage l'humiliation infligée par les puissances, il protesta hautement, et précisément le jour même où commence le Beiram, une des deux grandes fêtes religieuses de l'Islam.

Dans les trois jours que dure cette fête, jours de recueillement, les Musulmans vont concentrer leur esprit sur cette nouvelle insulte des infidèles, et nul doute qu'ils ne prennent la résolution de s'en venger lorsque le commandeur des Croyants fera déployer l'étendard vert du Prophète sur les mosquées et appellera les fidèles à la guerre sainte.

Ce jour-là les Musulmans se lèveront comme un seul homme contre les étrangers maudits, dans toutes les provinces de l'Empire turc, et alors s'engagera une lutte sans merci.

Les colonies de l'Angleterre et la France, dans lesquelles les

Mahométans se comptent par millions, seront en danger, et ces puissances devront faire un effort sérieux pour maintenir leur autorité. En bloquant un port turc pour imposer leur volonté les puissances européennes ont augmenté la popularité du Sultan et aggravé le danger qu'offre le monde musulman.

La comédie à l'audience.

Maigre, blême, de haute taille, le prévenu Ronnet, dès son entrée dans le box des inculpés de la dixième chambre, stupéfie le public par sa façon de faire. Il saisi, en effet, le menton d'un des gardes de Paris et l'agit docilement. Puis il adresse un salut cérémonieux au tribunal d'abord, et au substitut ensuite. Enfin, il s'assied, l'air grave.

Lorsque son affaire est appelée, M. le président Fournel lui dit: — Vous êtes prévenu d'avoir dérobé pour 1,750 francs de bijoux à M. Gordon Bennett. Quelles explications avez-vous à donner?

Le prévenu, d'un accent laroyant, répond en se dandinant: — Moi, j'veux aller chez maman!... On me fait trop de misères ici!... J'veux aller chez maman, na!... Vainement le président essaye d'obtenir de Ronnet une réponse aux questions qu'il lui pose: — J'veux aller chez maman!... On me fait trop de misères ici, réplique invariablement le prévenu.

M. le président Fournel. — Vous êtes un simulateur. Vous vous efforcez de jouer la comédie de la folie. Le prévenu. — J'veux aller chez maman!

M. le président Fournel. — C'est votre habitude de simuler la folie. A Orléans, l'an dernier, vous avez, au cours d'une poursuite correctionnelle, procédé de la même façon. J'ai là, devant moi, le dossier de votre affaire d'Orléans.

D'une voix brève, on se révèle quelque inquiétude, Ronnet s'écrie alors:

Vrai! Vous avez le dossier d'Orléans? M. le président, "lui montrant le dossier." — Le voici! D'une voix résignée, l'inculpé prononce ces mots: — Alors, j'ai pas besoin de faire le "mariolle"!

Sans trop d'étonnement, l'ex-simulateur s'entend bientôt condamner à dix-huit mois de prison, pour escroquerie. En sortant de l'audience, il néglige de caresser familièrement, comme il l'avait fait en entrant, le menton du garde de Paris. Fini de faire le mariolle!

DÉJA!...

Il est déjà question d'un voyage pour le successeur de M. Loubet!...

D'après une dépêche de Rome, une division de l'escadre italienne de la Méditerranée, formée de bateaux neufs, se rendrait, au prochain printemps, dans un port français, afin de répondre aux visites faites, cette année, par l'escadre française, en Sardaigne, à Naples et à Gênes.

Cette démonstration amicale de la nation sœur coïnciderait avec un voyage du nouveau Président de la République dans le Midi. Il visiterait à cette époque l'exposition coloniale de Marseille.

La liste civile du roi de Norvège.

Le Storting, norvégien a fixé à 750,000 couronnes—1,083,500 francs—le montant de la liste civile du prince Charles de Danemark. Ce chiffre paraît médiocre, si l'on réfléchit que la Suède et la Norvège réunies donnaient à leur souverain quatre millions et demi.

La liste civile norvégienne est d'ailleurs la plus petite de toutes les listes civiles. Elle vient immédiatement après celle de la Grèce, qui est d'un million trois cent mille francs. La plus élevée de toutes est sans conteste — quarante-deux millions cinq cent mille francs—celle de l'Empereur de Russie.



Mme GRANDJEAN-ARALD, chanteuse légère.

Opéra Français.

Excellente représentation de "Roméo et Juliette" hier à l'Opéra Français. Il y avait une bonne salle et les artistes ont été pleins de brio et d'entrain.

Mme Grandjean-Arald a remporté un franc succès dans le rôle de Juliette. Elle joue et chante avec esprit et avec grâce. M. Leprestre a fait naturellement un délicieux Roméo, au point de vue du jeu comme du chant.

On a beaucoup applaudi aussi M. Vallier, superbe dans le rôle de Frère Laurent, et M. Régis, aussi bon acteur qu'exquis chanteur. M. Villa a beaucoup plu comme Capulet.

Mme Fredax a obtenu le même succès que dans toutes les pièces où elle a paru. Tous les autres rôles ont été bien tenus.

Demain soir, première d'Aïda, pour les débuts de M. Ansaldo, fort ténor, de Mme Sterda, falcon, et de Mme Soyer, contralto. M. Mezy chantera Amonasso, M. Vallier le grand prêtre et M. Baer le roi.

Ballets arrangés par M. Belloni.

ST-CHARLES ORPHEUM

Les deux représentations d'hier à l'Orpheum n'ont été que la continuation du succès qu'avait obtenu le nouveau programme à la représentation de lundi soir. Tous les artistes ont été fêtés par les spectateurs qui remplissaient la salle.

Il est prudent de prendre ses

places d'avance cette semaine à l'Orpheum.

Matinée tous les jours.

TULANE

"Woodland", l'opéra comique que joue avec brio l'excellente troupe de Henry W. Savage, fait les délices des habitués du Tulane. La musique est entraînante et le dialogue plein d'esprit.

Matinée aujourd'hui, jour d'actions de grâce, et samedi.

CRESCENT

C'est deux salles comblées que "Busy Izzy's Vacation" a mis en joie hier. Il en sera de même ce soir, aux deux représentations de demain et toute la semaine.

Cette pièce et son principal interprète, George Sidney, sont extrêmement populaires.

Protestation de la Corée.

Paris, 28 novembre.—Le ministre de Corée M. Min Yueng Tchan, s'embarquera demain pour New York à bord du "Kaiser Wilhelm II" dans le but de présenter au gouvernement Américain une protestation contre l'autorité assumée par le Japon sur la Corée.

Cette protestation émane de l'Empereur de Corée. Le gouvernement américain a été avisé de la prochaine arrivée du ministre Min.

Il n'est pas possible d'obtenir de détails sur le texte de la protestation qui a déjà été présentée au ministre français des affaires étrangères.

Les informations puisées dans les milieux officiels français démontrent que le gouvernement ne prendra pas acte des protestations de la Corée. On est d'avis que le contentieux du Japon sur la Corée est inévitable et que les puissances n'ont aucun motif d'intervention, puisque la Chine et la Russie qui sont les premières intéressées ont donné main libre au Japon par les traités de Shimoneki et de Plymouth. Coussémelement la légation française à Séoul sera probablement rappelée au moment où le ministre de France à Tokio sera élevé au rang d'ambassadeur.

L'ARMÉE RUSSE

St-Petersbourg, 28 novembre.—Les officiers de la garnison de St-Petersbourg admettent qu'ils ne peuvent placer aucune confiance sur le loyalisme des soldats des régiments de ligne, même sur ceux en garnison dans la capitale. D'après les officiers l'esprit de révolte règne parmi l'armée entière, de Vladivostok à la frontière d'Europe.

Les armées de Mandchourie sont presque en état de rébellion ouverte contre leurs chefs. Les officiers font en outre remarquer que cet esprit de révolte a gagné le Sud de la Russie et la Transcaucasie.

Les garnisons d'Odessa, de Sébastopol, de Siviteropol et de Tiflis font preuve d'un esprit d'insubordination alarmant.

La garnison de St-Petersbourg a formulé une série de demandes comprenant le remaniement complet des conditions du service. Les soldats de l'armée de Mandchourie prétendent qu'il ne leur est pas possible de vivre en Extrême-Orient avec les rations et la solde qui leur sont attribuées en temps de paix, en outre les milliers de blessés qui se trouvent encore dans les hôpitaux de campagne souffrent le martyre par suite du manque absolu de ressources médicales.

Liste de souscription formée.

Londres, 28 novembre.—La souscription de la réparation Anglaise (\$31,250,000) de l'emprunt Japonais de \$125,000,000 a tellement dépassé le montant requis, aujourd'hui, que les listes ont été fermées trois heures après qu'elles eurent été ouvertes.

Cadeau d'un service en argent.

Philadelphie, 28 novembre.—En présence de nombreux fonctionnaires d'Etat et de ville et des officiers de la marine des Etats-Unis actuellement au chantier de marine de League Island, le gouverneur Pennypacker, au nom de l'Etat, a présenté au croiseur blindé "Pennysylvania" un beau service en argent consistant en 143 pièces pesant près de 750 livres et ayant coûté \$25,000.

Blessures.

Andrew Cyprien et Madison Patterson, deux hommes de couleur, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans hier soir et ont été envoyés à l'hôpital. Le premier a été blessé dans une querelle à Folson. Lnc. et Patterson a eu le crâne et un bras fracturés dans un accident sur la plantation Scorsdale dans la paroisse St-Bernard.

Pincée.

Une femme du nom de Anna Baronne qui a souvent eu maille à partir avec la police, a été arrêtée hier soir, à l'angle des rues Poydras et Remparts par les détectives Gorman et Schaffer. Elle venait de voler un sac de farine dans le magasin d'épicerie de Chas Feahney.

L'AFFAIRE BURNS.

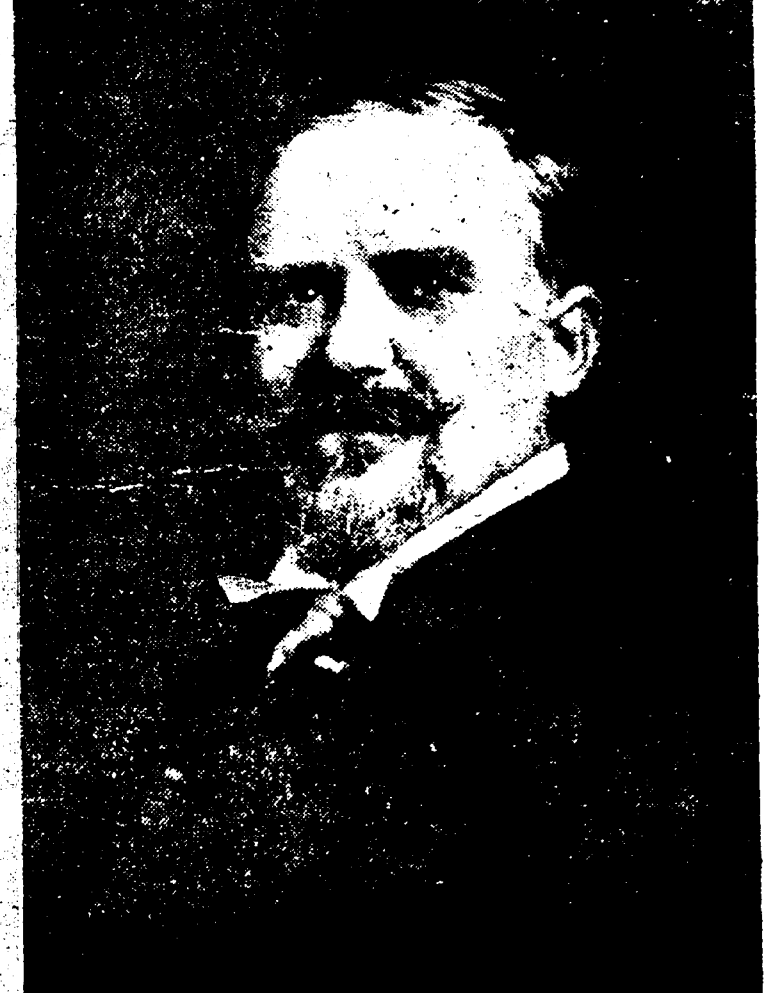
Les débats dans l'affaire de John F. Burns, accusé de meurtre, ont été repris hier à la cour du juge Chrétien. Les témoins à charge ainsi que ceux de la défense ont été entendus et la cour s'est adjournée à ce matin, quand les avocats prononceront leur réquisitoire.

Edition Hebdomadaire de l' "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.



M. LEPRESTRE, ténor



M. VILLA, baryton.

Feuilleton

—DE—

L'Abelle de la N. O.

No 18 Commencé le 13 novembre 1905

LE LOUVRETAU

GRAND ROMAN INÉDIT

Par PAUL BERTNAY.

PREMIÈRE PARTIE

ROBERTE AUBRAY

JEUNE MÈRE.

Bulle.

—Orais tu qu'on y trouve un acte de dernière volonté?

Le comte Armand est une contraction de ses lèvres pâles... Ses yeux vacillèrent. Mais c'est d'une voix ferme qu'il répondit: — Je ne crois pas, ma mère.

—Quel te fait supposer? — Vous savez bien que mon pauvre frère, là-bas, à Aix-les-Bains, m'avait manifesté le désir de tracer quelque chose... —Oui... tu m'as dit qu'il en avait été incapable.

—Il n'a pas même pu tenir la plume dans sa main que paralysait déjà l'agonie. —Pauvre Cyrille, gémit sourdement la comtesse, — tu avais bien compris que c'était un acte de dernière volonté? —Oui, ma mère.

—Et... il t'avait dit... quelle était cette dernière volonté? —Il balbutiait... Je comprenais à peine... Cependant, oui... j'ai saisi un nom au passage. —Oh! lequel? —Celui de cette femme.

L'œil de la comtesse de Châtel-Arnaud était tout à coup devenu dur... —Lien fait bien ce qu'il fait, murmura-t-elle. Et, reprenant ses questions: —Tu en conclus donc? —Cette préoccupation, pendant son agonie, me paraît démentir qu'il n'avait pas encore pris de dispositions testamentaires... Et puis, rappelez-vous, il était si plein de vie... si occupé... si bruyant... Jamais, j'en

aurais presque, la pensée de la mort n'avait traversé son esprit. Il la voyait si loin... pendant qu'elle était si près! —Alors, mon fils, te voilà, sans doute, l'héritier de toute la fortune de Châtel-Arnaud. —La loi vous en attribue le quart, ma mère.

—Je suis une vieille femme. Te voilà mon unique enfant. Tout ce qui m'appartient sera à toi un jour. J'ai donc raison de te dire, Armand: — Tu vas hériter de toute la fortune de Châtel-Arnaud. Fais en, mon enfant, pour le renom de notre maison, un meilleur usage que ton pauvre frère. Il n'a pas eu le temps de mettre à exécution le projet insensé qui nous aurait tous abaissés devant nos pairs. Choisis mieux, tu le peux à présent, —pour que, la femme de ton choix fasse Châtel-Arnaud plus brillant, plus honoré, plus respecté surtout.

—J'y tâcherais, ma mère, répondit gravement le comte Armand. Je suis les devoirs du chef de notre maison et je les accomplirai... —Comme je les ai accomplis déjà, fit-il avec un froncement de ses sourcils et une émotion qui, à tout autre instant, aurait pu paraître étrange.

Mais la comtesse Colette ne songeait pas, en ce moment, à regarder son fils. Son œil, qui avait perdu sa dureté... sa haine... s'oubliait

en une vision éloignée. Et, rompant tout à coup, le silence qui s'était prolongé après la réponse du comte: —Armand, fit-elle avec une douceur... ah! bien inattendue... Armand... cette femme qu'il voulait épouser. —Cette comédienne?... murmura-t-il en réprimant un mouvement nerveux.

—Il paraît qu'elle allait avoir un enfant, cette femme... —Il ne répondit pas. Et, après un nouveau silence, la comtesse reprit soucieusement: —C'est aussi une malheureuse, celle-là. Nous nous devons à nous-mêmes de ne pas la laisser dans le besoin. Il faudra être très convenable avec elle, mon fils... généreux même... Parce qu'enfin... si cet enfant est l'enfant de Cyrille... Elle n'acheva pas. Ses rides apparurent plus creusées... Il y eut en elle comme un combat intérieur... —Mais l'œil redevenait dur... Et, de sa voix tranchante: —Ce n'est pas un Châtel-Arnaud... Et s'il fallait compter avec les bâtarde de nos enfants, que deviendraient les représentants légitimes de nos maisons?

—Je suis de votre avis, ma mère, entièrement. J'ai l'intention de faire à cette demoiselle Aubray un don tel que à coup sûr elle ne l'espère pas. Vous

avez ainsi rassurée sur son avenir... —Et sur l'avenir de cet enfant... qui est pourtant l'enfant de Cyrille, soupira la douairière.

Les prévisions du comte Armand s'étaient réalisées. A la levée des scellés, on n'avait, dans les papiers du défunt, trouvé aucune trace de testament. Ses héritiers naturels, — sa mère pour un quart, son frère pour les trois autres quarts, — furent mis en immédiate possession de sa fortune.

Et quelques jours après, le comte Armand faisait arrêter sa voiture à la porte de maître Anthouard. Le digne notaire se précipita à la rencontre de ce client... le meilleur client de l'étude. —Ah! monsieur le comte, il fallait m'envoyer chercher... vous savez bien que je suis toujours tout à votre disposition.

—Je le sais. Je vais même en profiter, mon cher notaire... et comme je passais... En parlant, ils étaient entrés dans le cabinet de maître Anthouard. Le comte avait pris place dans ce grand fauteuil en cuir rouge et installé à côté du vaste bureau à cylindre... faisant à peu près face au notaire... et qui, de temps immémorial était des-

tiné aux clients. —Nous pouvons causer à notre aise? —Assurément, monsieur le comte. Une étude de tabellion, c'est le tombeau du secret. Pour plus de précaution, je vais pousser la porte capitonnée.

Il alla fermer cette seconde porte aux panneaux recouverts de cuir rougeâtre, comme tous les meubles du cabinet. —Vous pouvez parler sans crainte des indiscrets, monsieur le comte.

—D'ailleurs, il n'y a rien, dans ce que je vais vous confier, que de très honorable et de très correct. —J'en étais sûr d'avance. —Je veux seulement accomplir, mais tout à fait discrètement, un acte... de générosité. —Je devine peut-être. —Il s'agit de cette demoiselle Aubray.

—J'avais deviné. —Qui est, paraît-il, dans une position intéressante. —Fem monsieur votre frère l'avait, si je ne me trompe, affirmé à madame la comtesse et il me l'avait dit à moi-même. —Il me l'a dit aussi à moi... à Aix-les-Bains. Vous comprenez donc qu'il ne convient, ni à ma mère, ni à moi, de laisser sans ressources cette personne que mon frère avait l'intention d'épouser, justement parce qu'il avait des raisons — suffisantes paraît-il, — de se croire le père de

l'enfant qu'elle va mettre au monde... —Le notaire garda prudemment le silence. Son opinion personnelle importait peu... et il voyait son client assez mal convaincu de la vertu de cette demoiselle.

Et le comte Armand continua: —Nous avons donc résolu de faire à cette personne un présent de cent mille francs. —C'est royal! s'écria le notaire ébloui. —C'est ce que nous croyons devoir à la mémoire de mon frère. De plus, quand l'enfant viendra au monde, nous sommes également disposés à mettre, sur sa tête, une rente de trois mille six cents francs qui devra servir uniquement à son usage personnel... son éducation... son instruction... et dont cet enfant touchera le capital, — cent mille francs également, soit à mon mariage, soit à sa majorité.

—Vous vous conduisez en vrai gentilhomme, monsieur le comte, s'écria le notaire transporté d'admiration. —Nous faisons ce que nous devons faire, répondit-il gravement. Mais voici maintenant que vous entrez en scène. —Comment cela? —Une seule personne peut se charger de cette démarche et de cette négociation. —Vous voulez que j'aille... —A Paris, oui, mon cher notaire.